

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2847 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : DESSOUANY HASSAN

Date de naissance : 18/03/1958

Adresse : G RÉSIDENCE RIAD RUE IBN KHAIRANE MERZ

SULTAN SUD CASABLANCA

Tél. : 0663607226 Total des frais engagés : 388,40 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. RACHADI Bouchra
Spécialiste en Gynécologie
Obstétrique
403 Bd. Souhaib Erroumi Bernoussi
Casablanca - Tel: 05.22.75.11.21

Date de consultation : 13/FEV/2023

Nom et prénom du malade : DESSOUANY ANTINA Age : 55 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection gynéc.

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 13/02/2023

Signature de l'adhérent(e) : Z.Z

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
13 FEV 2023	CS 30-53H			RACHADI Bouchra Médecin Gynécologue Spécialiste en Gynécologie Spécialiste en Obstétrique lib Erroumi Bernoussi 05.22.15.11.21

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE SIDI MOUAD N° DE REGISTRE : 0017AN-0011 N° CUISSON : 0017AN-0011 Custos en Pharmacie : 2 Mars 1. de l'Amirauté : 28.09.44 CASABLANCA F. 092024305</i>	<i>13/02/2023</i>	<i>88.40</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

BELEVE DES EBRAIS ET HONOBABES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. RACHADI Bouchra

Spécialiste en Gynécologie Obstétrique

Chirurgie Gynécologique

Accouchement - Maladie des Seins

Stérilité - Echographie - Colposcopie



الدكتورة رشادى بشرى

الاختصاصية في أمراض النساء والتوليد

الجراحة - أمراض الثدي

عقم الذكور - الفحص بالصدى

الفحص بالمنظار الداخلي

الدار البيضاء في: ١٥/١٢/٢٠٢١ Casablanca, le :

44.20 x 2
primes
15
T = 88.40

PHARMACIE EL HOUDA
DRAISSI TAN Solt-AU
N° 15 - 19, Bvd Hassan II
Dakar - Sénégal
Téléphone : 0522.2899.44 - CASABLANCA
Date : 21/03/2010

44,20

44,20

DR. RACHADI Bouchra
Spécialiste en Gynécologie
~~Obstétrique~~
Dr. Souhami Trouwai
Berna - Tel: 05 21 75.1

403. شارع سهيب الرومي (فوق استوديو ميلانو) منصور III - سيدى البرنوسي - الدار البيضاء
403. Bd. Souhaib Erroumi (Au dessus du Studio Milano) Mansour III - Sidi Bernoussi - CasaBlanca

الهاتف : 05 22 75 11 21 :